

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

19-09-205

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 13 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 19 septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Philippe LE GAL (pouvoir à Philippe BUISSON), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Sabine AGGOUN (pouvoir à Michel GALAND), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), David SOULAT (pouvoir à Christophe DARDENNE)

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

APPROBATION DE LA MISE À JOUR DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN ET DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur de l'école d'arts plastique approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2016 ;

Vu le règlement intérieur du conservatoire municipal de musique approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 2012 ;

Considérant la nécessité de mettre à disposition des usagers un règlement intérieur en conformité avec le fonctionnement de ces établissements tel que prévu à compter de l'année 2019/2020 ;

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir

Envoyé en préfecture le 30/09/2019
Reçu en préfecture le 30/09/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190919-DELIB1909205-DE

Le Conseil Municipal :

- approuve la mise à jour 2019 du règlement intérieur de l'école municipale d'arts plastiques et du conservatoire municipal de musique

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

30.09.2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

19-09-206

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 13 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 19 septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVÉAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Philippe LE GAL (pouvoir à Philippe BUISSON), Annie CONTE (POUVOIR À Agnès SEJOURNET), Sabine AGGOUN (pouvoir à Michel GALAND), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), David SOULAT (pouvoir à Christophe DARDENNE)

Madame Sandy CHAUVÉAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: DEMANDE DE SUBVENTION AU FRAM (FONDS RÉGIONAL D'ACQUISITION POUR LES MUSÉES) POUR L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE - ANNÉE 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Afin de poursuivre une politique en cohérence avec ses collections, le musée des Beaux-Arts de la Ville de Libourne a fait, en 2019, l'acquisition de l'œuvre suivante :

« Les Biches »

Georges DORIGNAC (Bordeaux, 1879 – Paris, 1925)

fussain et rehauts de pastel, 150 x 300 cm, vers 1920

Ce dessin vient enrichir la collection XX^e siècle du musée et singulier, sur le « Retour à l'ordre » qui s'opère au sortir de la Première Guerre mondiale. Il sera aux côtés d'Emile Aubry, Mathilde Arbey, Léonard Foujita et des Bordelais Jean Despujols et Raphaël Delorme.

L'acquisition de cette œuvre, qui trouve donc naturellement sa place au sein des collections municipales, a reçu un écho favorable de la DRAC Nouvelle Aquitaine (Commission Acquisition du 4 juillet 2019) et du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine qui ont tous deux le souhait d'apporter une aide financière au titre du FRAM (Fonds Régional d'acquisition pour les musées) à hauteur de 50% du montant total de la dépense de 8 000 € engagée par la Ville, soit 4 000 € (DRAC 1 600 € ; Région 2 400 €)

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une aide financière auprès de la DRAC (au titre du FRAM) et de la Région Nouvelle Aquitaine

-autorise la perception des subventions obtenues

Imputation budgétaire : chapitre 903

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 24.09.2019
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

19-09-207

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 13 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 19 septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Jean-Philippe LE GAL (pouvoir à Philippe BUISSON), Annie CONTE (pouvoir à Agnès SEJOURNET), Sabine AGGOUN (pouvoir à Michel GALAND), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), David SOULAT (pouvoir à Christophe DARDENNE)

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance

CULTURE

COMPLÉMENTS MÉCÉNATS, PARTENARIATS ET PARRAINAGES CULTURELS - FEST'ARTS 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 19-06-183 en date du 25 juin 2019 portant acceptation de mécénats, partenariats et parrainages pour la 28^{ème} édition du festival des arts de la rue Fest'arts ,

Considérant que de nouvelles sociétés ont souhaité soutenir ces manifestations et participer ainsi à l'enrichissement de la programmation culturelle de la Ville selon le tableau ci-dessous :

FEST'ARTS 2019		
SOCIETE	TYPE CONVENTION	MONTANTS ET VALEURS
ENEDIS	Mécénat en nature	3 000 €
DITEP RIVE DROITE	Mécénat en nature	1 120 €

Considérant la nécessité de formaliser ces soutiens par la signature

Envoyé en préfecture le 30/09/2019
Reçu en préfecture le 30/09/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190919-DELIB_19_09_207-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**31** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes et à encaisser les recettes ci-dessus.

Imputation budgétaire : chapitres 7478

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne 30.09.2019
Le Maire
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

